

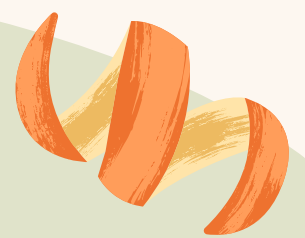
AIDE À L'ACHAT POUR UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR*

Afin de favoriser le compostage à domicile, le SIEOM de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous propose un remboursement de :



50 % dans la limite de :

- 50 € pour un composteur
- 60 € pour un lombricomposteur



CONDITIONS :

- Résider sur le territoire du SIEOM
- Fournir une facture d'achat (datée de moins de 3 mois) et un RIB



COMMENT ?

Formulaire à compléter et à transmettre :

- En ligne, sur le site cc4rivieres.com/sieom
- Par mail à contactsieom@cc4rivieres.com
- Par courrier au SIEOM



SIEOM

33 avenue de la Garenne
76220 Gournay en Bray
Tel : 02 35 09 85 69



*Offre réservée aux particuliers, une seule aide par foyer.
Règlement disponible sur cc4rivieres.com/sieom

